

## Tir Européen / Armes longues

k98 mauser marquage 42 1939

---

sly666 / il y a douze années

[k98 mauser marquage 42 1939](#)

Hello amis tireurs voila j'aimerais racheter un mauser k98 de particulier à particulier mais voila c'est mon premier du genre et j'aimerais savoir si il faut faire un modèle 9 entre les 2 parties ou c'est une arme en "panoplie" que je doit déclarer à ma police par la suite? comment faire? (je possède ma lts) cordialement,sylvain

---

lagaffe / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

si le momo est en calibre d origine 8X57 js , donc non rechambré , il peut etre acheté en panoplie , donc libre a la vente

Mais ! interdit de tir , et pas de detention de munitions !

si le calibre a été modifié par ex rechambrage en 8x60 , ou nouveau canon dans un autre calibre , ou meme en calibre d origine ,mais destiné au tir , avec une LTS c est un mod 9  
si pas de LTS : mod 4

---

sly666 / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

Pour le momo il est en calibre d'origine 8x57 et je compte utiliser le bestiau dans les règles de l'art dans mon club, donc si je comprend bien je doit faire un modèle 9 entre le vendeur et moi meme comme pour une autre arme et je le laisse en calibre tel quel et je le déclare aux service des armes de ma police?, grand merci pour les infos lagaffe, cordialement, sylvain

---

lagaffe / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

Citation

**sly666**

Pour le momo il est en calibre d'origine 8x57 et je compte utiliser le bestiau dans les règles de l'art dans mon club, donc si je comprend bien je doit faire un modèle 9 entre le vendeur et moi meme comme pour une autre arme et je le laisse en calibre tel quel et je le déclare aux service des armes de ma police?, grand merci pour les infos lagaffe, cordialement, sylvain

tu renvoie juste au gouverneur de province de preference par recommandé avec accusé de reception le volet blanc du mod 9

et tu joint par securité une copie de ta LTS

ne pas oublier de mettre sur les volets du mod 9 ta lts 123456xxx

du coté acheteur et le n0 de l autor ou lts du vendeur du coté vendeur

et quand quelques jours apres ton accusé de reception te reviendra , met le precieusement avec ton volet rose ainsi en cas de perte chez le gouverneur , tu as une preuve imparrable d avoir fais tes papiers correctement !

le jaune est pour le vendeur

le rose , pour toi

il revient au vendeur de renvoyer son ex volet rose ou mod 4 au gouverneur de sa region .

## Tir Européen / Armes longues

k98 mauser marquage 42 1939

---

lagaffe / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

a noter quand meme :

vu que ton momo sera en modele 9 avec lts , plus rien ne t empeche plus tard , si tu estime ton canon trop bouffé ou trop de probleme pour acquerir des mun , de le faire recanoner en 7-08, 308 W , ou tout autre calibre compatible avec la longueur du magasin & la tete de verrou ,  
ca restera tj un mod 9  
mais alors plus question de le revendre un jour comme arme de panoplie ,  
ce sera un mod 9 avec lts ou mod 4 si pas de lts

sly666 / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

Encore un grand merci pour les renseignements c'est déjà plus claire, plus qu'a examiner le momo parceque il parrait qu'il faut se méfier car beaucoup de copie au num refrappé pas de vrai allemand mais bon on verra les petits défaut sur place, cordialement, sylvain

lagaffe / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

ben , s il est de 1939 , ca devrait etre un momo de bonne qualité au niveau acier et finition , S42 c est Mauser imself si je ne me trompe

ce que tu peut regarder : arme le verrou , appuie doucement sur la detente en regardant bien le bloc arriere , si celui ci se souleve de plus de 0.5 mm , c est un qui a beaucoup tiré , idem bien regarder la profondeur & netteté des rayures a la bouche

regarde aussi la tête de verrou , autour de la "lumiere de percuteur " s il y a un anneau noirci et des mini trous , passe avec la pointe d une aiguille pour voir s il y a des trous , piqures de feu de retour des gazs par l amorce

ca t aidera a negocier le prix

olivier1967 / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

Pour moi ,les plus beaux Mauser sont ceux fabriqués fin 1940 et année 1941, les allemands étaient à l'apogée de leur puissance et se permettaient encore de fignoler leur armement mais comme disait Lagaffe, les Mauser d'avant et début de guerre sont de très bons.

Les prix sont nettement en baissent plus ou moins 350 euros, j'ai encore vu en bourse des mauser reconditionnés à 500 ou 600 euros.

Si tu veux tirer avec ta future acquisition, fais-le passer au banc d'épreuve, j'ai en tête un ami qui a acheté un mauser 98k qui était en 8x60mm ,(fusil bidouillé par un amateur surement en france), il l'a essayé avec une

## Tir Européen / Armes longues

k98 mauser marquage 42 1939

---

8x57mm et ça lui a pété dans les mains ,alors prudence.  
Je te souhaite de trouver ton bonheur.

---

sly666 / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

Ok ok merci en tout cas c'est toujours plaisir de partager sa passion avec vous,pour le momo je vais voir mercredi et pour le tarif +/-300 roros chez un particulier si non je vais voir un autre de la semaine en armurie ,par hazard personne ne se séparerait d'un dans le meme tarif?cordialement,sylvain

---

lagaffe / il y a douze années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

le mien est de 1937 !

mais il a été recanoné en 7-08

quand je l'ai eu (1988), c'était encore l'ancienne loi , calibre 8x57 = arme de guerre = mod 4 gouverneur !

le canon etait en super etat , mais je n'avais aucune envie de demander un mod 4 !

il a donc été recanoné , et j'ai eu de la chance , le boulot a été bien fait , ce canon tire super bien et est tres precis !

le seul dommage , je n'ai pas la "coiffe" du guidon

a tout hasard si quelqu'un avait ça dans un fond de tiroir .....

---

Rodgers / il y a neuf années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

Bonjour,

J'ajoute mon témoignage pour une affaire similaire, comme quoi il y a toujours des risques à acheter une arme à une personne inconnue.

Un ami a acheté à Ciney dehors juste devant l'entrée il y a six ans un mauser monomatricule avec la bretelle d'origine pour 350e. Selon les dires du vendeur Belge qui avait une tête bien sympathique et confirmant bien que le cal était d'origine en 8X57 JS. Il s'en sépare car plusieurs dans sa collection.

J'ai eu le privilège de tirer la première cartouche au stand, et la surprise! l'étui est resté collé dans la chambre et quand il est ressorti avec une baguette et beaucoup de patience, l'étui était droit d'un bout à l'autre.

Ce mauser est depuis passé en neutra à ce jour.

Rodgers

---

lagaffe / il y a neuf années

[Re: k98 mauser marquage 42 1939](#)

ben il faut dire aussi qu'il y a des "arnaqueurs" partout !

quelques cas racontés :

fusil/carabine vendues avec un canon "bagué" (petit renflement dans le canon ,suite a une balle restée calée dans le tube , et on a tiré une 2 eme derrière pour déboucher )

c'est pas moi !

canon foré , juste après la chambre, et le trou invisible , car vers le bas et bouché au chewing gum noir au marqueur , le tireur a failli y laisser les doigts !

c'est tj pas moi !

---

canon réaléser pour une autre munition (ce qui est probablement ton cas Rodgers )  
j ' ai vu surtout ca , avec les "gras" français

et encore quelques joyeusetés du même genre , mais je ne me souviens pas de tout !

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information / Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information / Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

---